

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3595 - Mardi 10 Mars 2020 - Prix : 200 Fc

SOCIÉTÉ

Où sont passés les milliards de Kenneth ?



Image des degats de Kenneth
au nord de Ngazidja



KOHLER
SDMO

Groupe Electrogène de marque SDMO

- 3 KVA et 4,5 KVA
- Avec poste à soudure 4 KVA
- Avec Motopompe

SDMO FABRICANT

- Groupe électrogène de 1KVA à 5 Mégas
- Centrale électrique 1 à plus de 20 Mégas
- ADC Représentant de la Marque SDMO aux Comores depuis plus de 25 ans



Perform
4500



Perform
3000

Contacte

ADC MZI MAVOUNA ex Comores Import
773 09 51/336 06 40

Stock disponible groupe monophasé essence

4,5 KVA 375.000 FC, 3 KVA 300.000 FC.

Contact

ADC MZI MAVOUNA ex Comores Import

773 09 51/336 06 40

GROSSESSE NON DÉSIRÉE

L'Unfpa accentue la sensibilisation chez les jeunes

L'Unfpa a mené une campagne de sensibilisation la semaine dernière à l'Université de Patsy sur les grossesses non désirées. Elle appelle les jeunes filles à être responsables de leurs corps.

Après l'École supérieure de technologie (EST) le mois dernier, l'Unfpa (Fonds des Nations unies pour la population) en partenariat avec le Commissariat National pour la promotion du genre et l'association des sages-femmes des Ndzuanu a organisé des séances de sensibilisation au site universitaire de Patsy à Anjouan. Cette initiative rentre dans le cadre des activités de la célébration de la journée internationale de la femme. « La prévention des grossesses non désirées offre des meilleures opportunités pour l'autonomisation des filles », tel est le thème retenu pour lancer cette campagne de sensibilisation sur les grossesses non désirées chez les jeunes.

« Ces séances de sensibilisation

sont conçues pour améliorer les connaissances des jeunes et renforcer leurs comportements aux risques d'avoir des grossesses non désirées, promouvoir le report des premiers rapports sexuels par l'abstinence, encourager l'utilisation systématique de méthodes contraceptives et réduire le nombre de

grossesses non-désirées chez les filles », déclare le responsable de communication de l'Unfpa, Nasser Youssouf.

Le choix du centre universitaire de Patsy ne s'est pas fait au hasard car ce dernier occupe 40% des étudiants de l'ensemble des effectifs de l'Université des Comores soit 4.803

sur 11.817 inscrits pour l'année 2019-2020 à l'Université des Comores selon le responsable de ce centre. Ces jeunes sont représentatifs car issus des différentes régions de l'Île et même beaucoup de jeunes de Mohéli sont inscrits à ce centre.

Les sages-femmes se sont réparties en groupe de 5 pour partager les connaissances avec les jeunes allant des différentes formes de grossesse, comment éviter les grossesses non-désirées et les conséquences liées à ce phénomène. « Nous constatons dans les maternités qu'il y a beaucoup de jeunes qui viennent nous voir après avoir tenté d'interrompre leurs grossesses d'une manière clandestine. Nous avons enregistré 3 jeunes filles décédées après avoir voulu faire un avortement et elles étaient toutes inscrites à ce centre universitaire. Raison de plus d'accentuer la sensibilisation », déclare Fatima Halidani, la responsable de la santé reproductive et planification familiale à la Direction

Régionale de la Santé à Anjouan.

« Pour manque d'informations sur la santé sexuelle et reproductive, ces jeunes sont livrés à eux-mêmes et ne savent pas sur quel pied danser quand un malheur leur arrive. C'est pourquoi la sensibilisation sur la prévention des grossesses non désirées est importante pour éviter que des cas pareils se présentent » a-t-elle ajouté.

Le sujet a beaucoup intéressé les étudiants qui ont participé activement en partageant leurs petites histoires et en posant des questions sur leurs soucis quotidiens en matière de santé sexuelle. Notons aussi que la particularité de cette sensibilisation est le déploiement de la clinique mobile dans ce centre pour offrir des services de santé aux jeunes notamment la distribution des préservatifs, des pilules de lendemain et surtout les informations liées aux différentes méthodes contraceptives.

Andjouza Aboucheir



A l'issue du 34e Conseil des ministres de la COI qui s'est tenu le 06 mars dernier à Mahe aux Seychelles, l'organisation indiano-céanographique a adopté et signé l'accord de Victoria révisé. L'occasion aussi de procéder à la nomination d'un nouveau secrétaire général de qui va succéder au comorien Hamada Madi Boléro, dont le mandat arrive à terme au mois de juillet prochain.

Le 06 mars, le 34e session du Conseil des ministres de la Commission de l'océan indien s'est tenue à Mahe, en République des Seychelles. Les membres du Conseil ont pris un ensemble de décisions touchant aux ambitions politiques et stratégiques, à la santé publique, à l'environnement et au climat ou encore à la sécurité maritime de la région. Il a notamment été l'occasion d'adopter et signer l'accord de Victoria révisé : texte fondateur de l'organisation revisité après 35 ans de coopération.

« Après 35 ans de coopération, il apparaissait nécessaire que nous revisitions notre Accord général de coopération pour qu'il soit en phase avec les enjeux de notre temps comme avec la pratique de l'action de notre COI dont on attend beau-

COOPÉRATION :

La COI révisé l'accord de Victoria

coup et qui fait beaucoup. L'intérêt marqué par de nombreux Etats et organisations internationales témoigne de la crédibilité, du sérieux et du rayonnement de notre organisation régionale, et au-delà, de notre région du Sud-Ouest de l'océan Indien », déclare Vincent Mériton, vice-président de la République des Seychelles, ancien président du Conseil des ministres de la COI.

« Il est heureux que c'est ici, aux Seychelles, là où tout a commencé en 1984, que

nous donnions une nouvelle impulsion à la COI. Je crois fermement que la COI est l'instrument premier de notre devenir commun. Elle est une organisation régionale de proximité, la seule qui fait valoir les besoins spécifiques de nos îles face aux enjeux climatiques, économiques, sanitaires ou encore sécuritaires ».

Cet Accord de Victoria révisé définit la mission élargie de la COI, institue le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement qui devient donc un organe statutaire, crée le poste de Secrétaire général adjoint

ou encore prévoit l'organisation de conférences ministérielles thématiques / sectorielles, annoncer la tenue du prochain sommet des chefs d'Etat et de gouvernement à Madagascar.

« Au regard des sujets abordés, le 34e Conseil des ministres de la COI réaffirme le

rôle opérationnel, concret et diversifié de notre organisation et amplifie son rayonnement politique et sa portée stratégique. L'Accord de Victoria révisé donne une impulsion nouvelle à une COI qui attire des Etats et organisations internationales bien au-delà de nos rivages. C'est le signe de l'utilité concrète de notre organisation qui agit concrètement dans un large éventail de secteurs allant de la santé publique aux pêches, à la gestion des écosystèmes la sécurité maritime ou encore la culture » avance Hamada Madi.

Le 34e conseil des ministres de la COI était l'occasion d'annoncer le prochain sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la COI qui se tiendra à Antananarivo le 25 juin

prochain en marge du 60e anniversaire de l'indépendance de Madagascar. C'était aussi l'occasion de nommer le nouveau secrétaire général de la COI en la personne de Vélaloudom Marimoutou, actuellement recteur de l'Académie de La Réunion; il prendra ses fonctions le 16 juillet 2020, en remplacement de Hamada Madi Boléro.

Également, la session devait convenir de la création d'un « Fonds du réseau SEGA One Health » ouvert à des contributions volontaires pour disposer de ressources pour la prévention et la riposte en matière de santé publique, prendre la mesure des actions en matière de santé (plan d'urgence coronavirus), sécurité maritime, pêche et énergies et confirmer l'intérêt d'une action ambitieuse et diversifiée dans le domaine et confirmer la signature prochaine de projets en matière de prévention des risques de catastrophe et de biodiversité.

« Après l'adoption de la Déclaration de Moroni d'août 2019 que je considère, après l'Accord de

Victoria, comme le 2e acte institutionnel de référence de notre organisation, l'heure est à présent à l'action afin de traduire les visions en actes concrets et visibles sur

le terrain. Des programmes et projets de la COI dans les domaines de la sécurité alimentaire, la sécurité sanitaire, l'économie bleue, les énergies renouvelables, la lutte contre les changements climatiques et la paix, stabilité et gouvernance, notamment, permettent de répondre à des préoccupations partagées à l'échelle internationale, souligne Souef Mohamed El-Amine, le ministre des affaires étrangères de l'Union des Comores.

« L'épidémie inquiétante de Coronavirus, par exemple, éclaire d'un jour nouveau la pertinence de nos programmes et de la nécessité d'en assurer la pérennisation à l'image du projet régional Veille sanitaire », conclut-il.

Kamal Gamal

COI / UE

8 millions d'euros pour l'entrepreneuriat et la coopération commerciale

En marge du 34e Conseil des ministres de la COI, le secrétaire général de l'organisation et l'ambassadeur de l'Union européenne ont signé une convention de financement d'un nouveau projet de 8 millions d'euros qui vise à promouvoir l'entrepreneuriat dans la région, notamment des femmes.

Hamada Madi, secrétaire général de la COI, et Vincent Degert, ambassa-

deur de l'Union européenne auprès de Maurice et des Seychelles, ont signé, à la clôture du 34e Conseil des ministres de la COI, la convention de financement d'un nouveau projet « entrepreneuriat et coopération commerciale ». Ce projet, d'un montant de 8 millions d'euros du 11e FED (Fonds européen de développement) vise à promouvoir l'entrepreneuriat dans la région, notamment des femmes, à faciliter les échanges commerciaux dans la région et avec l'Europe et, in fine,

d'améliorer la compétitivité régionale.

Ce projet se décline en trois axes à savoir la création d'un Centre d'affaires européen qui permettra de faire le pont entre les opérateurs de la région et de l'Union européenne facilitant ainsi les opportunités d'affaires, une ligne de crédit ouverte aux PME en ciblant prioritairement les femmes et jeunes entrepreneurs et le renforcement des capacités des femmes et jeunes entrepreneurs.

« Ce nouveau projet s'inscrit dans une triple démarche: celle du développement économique et commerciale, celle de l'autonomisation des femmes et des jeunes et celle de la promotion des intérêts insulaires. En cela, il participera concrètement à la mise en œuvre des Objectifs de développement durable. Je suis heureux de cette nouvelle initiative du partenariat COI-UE qui cible plus particulièrement les femmes et les jeunes de nos pays », se félicite Hamada

Madi.

Pour l'ambassadeur et chef de délégation de l'Union européenne auprès de Maurice et des Seychelles, Vincent Degert, ce nouveau projet augure une nouvelle coopération économique entre la COI et l'Union européenne et espère qu'elle sera « fructueuse avec la collaboration de tous et que les entrepreneurs de la région en sortiront plus performants et mieux équipés », dit-il.

Nassuf Ben Amad

SOCIÉTÉ

Où sont passés les milliards de Kenneth ?

Près d'un demi-milliard de ponctions sur les salaires, 5 milliards par le FMI, 5 milliards par le Système des Nations Unies... Une avalanche d'aides pour soutenir le pays à se relever du cyclone Kenneth qui a happé l'archipel en avril 2019. Comment sont-elles réparties ? Une patate douce que se refilent la Sécurité civile et le comité interministériel dont la présidence est assurée par l'Économie.

Opacité totale sur la gestion des aides. 11 mois depuis le passage du cyclone Kenneth qui a fait des milliers de sinistrés et ravagé une importante partie des plantes agricoles, l'impact des aides ne se fait pas encore sentir si aide il y en a eu auprès des victimes. Beaucoup sont les sinistrés qui affirment n'en avoir jamais vu la couleur. Livrés à eux même, ils se

dépatouillent tant bien que mal pour se remettre du cyclone.

Au dernier trimestre 2019, le président du comité interministériel qui n'est autre que le ministre de l'économie Houmed Msaidie, accompagné de son prédécesseur Bianrifi Tarmidhi, avait abordé le sujet devant les médias. Les conférenciers devaient faire savoir que les 10% de ponction de salaires imposée par le gouvernement aux fonctionnaires, représentaient près de 400 millions de nos francs.

Mais il y a aussi la contribution des partenaires bi et multilatéraux comme les Nations Unies ou encore le FMI qui ont débloqué chacun 5 milliards de nos francs (l'enveloppe du SNU devait être partagée avec le Mozambique, également touché par le cyclone, Ndlr). Dans cette rencontre avec la presse, les autorités avaient annoncé que dans la répartition des aides, la priorité était les

agriculteurs du Nord de Ngazidja. A raison puisque c'est dans cette zone que Kenneth a le plus frappé.

Sauf que jusqu'à maintenant, ces agriculteurs restent sur leur faim. Interrogée par La Gazette des Comores, la coopérative Tumo Djema des agriculteurs de Banda-samlini dans la région de Mbudé, affirme n'avoir bénéficié que de quelques semences de chou, carotte et aubergine. Lesquelles semences, du moins celles du président de la coopérative, sont mortes. « Ils nous avaient promis une citerne devant nous permettre de récupérer l'eau de pluie pour arroser nos nouvelles plantations, mais nous n'en avons jamais vu la couleur. Tout comme ceux qui ont perdu leurs toitures, d'ailleurs », fulmine Youssouf Mmadi, le président de Tumo Djema.

En parlant de toitures, ils sont nombreux à avoir dû se débrouiller

faute de l'aide publique. Nous avons fait le choix d'interroger les habitants du Nord comme c'est la zone classée prioritaire. Et les témoignages sont décapants. En effet, un habitant de Mitsamiouli, pour ne citer que celui-ci, avait la toiture de sa maison arrachée y compris la charpente. Son mobilier entièrement détruit, carrelage en grande partie arraché suite à la stagnation de l'eau pendant plusieurs semaines.

Toutes ces informations ont été notées avec le plus grand soin dans une fiche de la gendarmerie de Mitsamiouli. Mais ladite fiche prenant de la poussière dans les tiroirs, ce père de famille a dû mettre la main à la pâte : 2 millions 500 mille francs pour réparer son toit. « Nous n'avons reçu aucune aide de quelque forme que ce soit : ni du gouvernement ni des ONG », jure sur le Coran ce haut fonctionnaire.

La Gazette a contacté la direction générale de la Sécurité civile, chargée de gérer les dons sous la houlette du comité interministériel. Après plusieurs jours d'attente, le temps de « collecter les informations », la direction a fini par nous adresser au ministère de l'économie qui assure la présidence du comité interministériel. La surprise, et elle est de taille, c'est quand le ministère, par la voix du directeur de cabinet du ministre, refila la patate à la Sécurité civile, laquelle serait « habilitée à vous fournir ces informations ». A combien se chiffre la collecte des fonds, dont un compte spécial aurait été ouvert, comment l'argent a été utilisé ? Seul un audit indépendant pourrait éclairer l'opinion et les partenaires qui y ont contribué.

Andjouza Abouheir

JUSTICE

Des avocats contre les intégrations « irrégulières » au barreau de Moroni

Vent debout contre les admissions au barreau de Moroni de certaines personnes « ne répondant pas aux critères imposés par la loi », des avocats ont effectué ce lundi 9 mars une marche pacifique du Palais de justice de Moroni au ministère de la Justice pour déposer un manifeste. Le but, prendre à témoin le ministère de tutelle sur la conduite du conseil de l'ordre au cours de ces dernières années, jugée « dégradante » quant à l'image de la profession.

Une quinzaine d'avocats du barreau de Moroni ont battu le pavé, hier, contre l'admission de certaines personnes dans leur profession en « violation flagrante » de la loi. Pour ces derniers, cela constitue une « offense » et un « affront » à l'égard de tous les avocats. Et pire encore, « brise la confiance » entre le public et eux, hommes de tige. Conscients de tou-

tes les conséquences, ces défenseurs des droits ont diligemment rédigé un manifeste dans le but d'éveiller la conscience du ministère de la justice sur ces pratiques qu'ils imputent au conseil de l'ordre des avocats.

« Ce ministère a le rôle de veiller sur le fil des activités liées à la magistrature. Donc, il était nécessaire que le ministre de la justice ait connaissance de cette histoire. D'où l'initiative de lui remettre ce manifeste », a expliqué Maître Fahardine Mohamed. Dans leur manifeste, il est démontré qu'il est du « devoir de tous les citoyens et de toutes les institutions nationales plus particulièrement celles qui concourent à la bonne administration de la justice, de veiller à l'application stricte de la règle de droit. »

De son côté, Me Fahami Saïd Ibrahim montre qu'il ne s'agit guère d'un geste de mécontentement quant aux intégrations des autres individus dans le barreau mais « les conditions



Des avocats réagissent contre des décisions du conseil de l'ordre.

d'accès aux barreaux de l'Union des Comores sont strictement règlementées par la loi relative à l'organisation de la profession d'avocat dans le pays et qu'une institution n'a pas le droit de se placer au-dessus de la loi en accordant des dérogations, non prévues légalement, aux règles posées par les textes applicables en la matière ».

C'est ainsi que les avocats signataires du manifeste sont vent debout contre les décisions prises ces dernières années par le Conseil d'ordre des avocats car d'après eux « elles salissent l'image de la profession, portent un coup sévère à la réputation et l'image de la justice comorienne ». Pour cela, les 14 avocats signataires du manifeste font appel

aux autorités publiques et au Barreau d'organiser l'examen annuel prévu par les dispositions transitoires de la loi portant organisation de la profession d'avocat, au lieu de faire des admissions « irrégulières » de certaines personnes dans le métier.

Kamal Gamal

COOPÉRATION RÉGIONALE

Les Comores prennent le flambeau de la présidence de la COI

Le 34e Conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien s'est tenu le 06 mars dernier aux Seychelles. Et par cette occasion, les Comores ont pris le flambeau de la présidence de l'organisation et compte orienter son action dans plusieurs domaines dont la promotion d'actions en faveur des femmes et des jeunes de la région.

L'Union des Comores représentée par le ministre des affaires étrangères, Souef Mohamed El Amine s'est vu confier la présidence en exercice de la Commission de l'Océan Indien à l'issue d'une passation de pouvoir avec Vincent Meriton, le président

sortant. Le chef de la diplomatie comorienne a salué les actions concrètes et louables que la République des Seychelles a posées durant son mandat à la présidence de la COI. En effet, c'est au cours de cette présidence que les Etats membres ont été interpellés par le besoin de repenser l'avenir de la COI, en vue de son évolution institutionnelle. « Je voudrais rendre mes hommages amplement mérités à mon ami et homologue de la République des Seychelles, Vicent Meriton, pour le travail colossal effectué, couronné par la Déclaration de Moroni sur l'avenir de la COI, qui constitue, à n'en point douter, un texte fondateur pour les décennies à venir », avance

Souef Mohamed El Amile.

Assurant la présidence de la COI depuis le 06 mars dernier, l'Union des Comores va axer son action sur la mise en place de la nouvelle architecture institutionnelle de la COI, dans le but de parachever le processus d'évolution de la COI, le renforcement des échanges multiformes entre les universités des pays de la COI, la sécurité alimentaire et sanitaire, afin de doter notre sous-région d'un dispositif performant et adapté aux différentes menaces qui nous guettent en commençant par les plus urgents, la promotion et le développement de l'économie bleue, pour une exploitation et une gestion saine et raisonnée de notre

espace maritime et nos ressources halieutiques, la finalisation du processus d'accréditation au Fonds vert pour le climat et aux 9 piliers de l'Union européenne, en vue de reconforter et diversifier nos partenariats, la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace indianocéanique, comme atout majeur à l'intégration et aux échanges de différentes formes, la coopération parlementaire entre les Assemblées des pays membres de la COI et la promotion d'actions en faveur des femmes et des jeunes de notre région. « Sur ce dernier point, mon pays entend mettre en valeur la participation des Femmes et des jeunes, qui constituent une majorité

dans notre population et une force vive dans l'économie de nos pays respectifs et celle de la région toute entière », poursuit-il.

Souef M. El Amine promet de travailler de près avec le nouveau Secrétaire Général, figure emblématique de la culture, du savoir et du savoir faire, qui prendra ses fonctions le mois de juillet prochain, pour la mise en œuvre des projets et programmes. Le ministre comorien compte aussi travailler avec tout le monde, les représentants des pays membres, membres du Secrétariat général et partenaires au développement.

MY

8 MARS

La place de la femme comorienne dans le numérique

Samedi 7 mars s'est déroulée à Comor'Lab, une demi-journée autour du thème « femmes Comoriennes dans les TICs ». Cet événement proposé par l'Association Comorienne des Technologies de l'Information et de la Communication (ACTIC) et sa section pour des actions au féminin ACTIC Women voulait célébrer les droits des femmes et le droit à l'accès pour tous au numérique.

La demi-journée s'est structurée autour de 3 points : un atelier d'informations sur le E-commerce, des échanges sous forme de témoignages de 3 femmes exerçant dans le milieu des TICs et le lancement officiel de l'ACTIC Women. L'atelier a parcouru les différents types de E-Commerce, la sécurisation et les moyens de paiement en présence d'une trentaine de personnes essentiellement composées d'étudiantes, des entrepreneures dans le E-commerce, ainsi qu'une minorité d'hommes. Rafika Ali

Salim, qui vient de lancer sa plateforme E-Commerce, a fait une démo et un témoignage sur son parcours d'entrepreneure dans le E-Commerce.

Sans grande transition, un échange sous forme de témoignages a vu défiler devant l'assistance trois femmes. Hamadi Nadiata, l'assistante technique E-Gouv au projet RCIP4 montre qu'elle est tombée dans le monde du numérique par un pur hasard. Même son de cloche pour la benjamine du trio, Oumou Koulthoum, programmeuse et enseignante à l'Université des Comores. Cette dernière affirme même s'être moquée des personnes qui faisaient l'informatique. Zainaba, la cheffe du département Data Com à Comores Télécom, elle a toujours été fascinée par les télécoms, à vouloir comprendre comment des personnes à l'autre bout du monde pouvaient s'entendre au bout du fil.

« Les femmes et les hommes ont les mêmes opportunités dans le monde du numérique. Si les femmes ne se montrent pas promptes à assu-



Séance de formation à Comor Lab

mer des responsabilités et qu'elles se mettent derrière, alors la place des femmes dans les TICs sera la dernière. Il faut se montrer plus confiantes et prendre des leads », lance Oumou Koulthou. Ne vous dites pas que

vous êtes femmes, dites-vous que vous êtes un Homme et que vous pouvez tout faire, vos contraintes sont transformables en force, ne vous mettez pas de barrières...Allez vers les gens, formez et augmentez

vos réseaux, développez vos compétences et mesdames vous serez l'Homme que vous voulez être dans les TICs.

Oustadh Padre

LIBRE OPINION

Pourquoi investissent-ils ?

Imaginez un agriculteur du fin fond de l'Idaho, États-Unis qui travaille dur et qui souhaite faire fructifier ses économies pour une retraite agréable. Cet agriculteur n'est pas au courant qu'un projet formidable de géothermie est en gestation aux Comores. L'agriculteur va voir son banquier qui lui parlera du fond d'investissement de son institution financière. Il fera clairement comprendre à son banquier qu'à son âge il veut des garanties que ses économies ne vont pas se volatiliser. Le banquier comprend que son client a une aversion au risque. Les fonds d'investissement sillonnent la planète pour dénicher des projets rentables pour leurs clients comme cet agriculteur de l'Idaho. Certains de ces investisseurs pourraient avoir participé à la conférence de Paris sur les Comores.

Si l'on exclue les fonds souverains, la plupart des fonds d'investissement procèdent à une analyse de risque avant de financer un quelconque projet. Avant d'investir dans un pays, ils commandent auprès d'un consultant interne ou externe ce que l'on appelle communément un rapport d'intelligence économique. Il s'agit d'un document crucial car il va permettre d'évaluer le risque du pays et par conséquent du projet. Le niveau de risque est très important en finance car il détermine le rendement attendu d'un projet. Un investisseur va exiger un rendement élevé pour sa participation à un projet (pays) dont le risque est jugé très élevé.

Dans la réalité, les investisseurs sérieux, patients et non mafieux fuient les pays et les projets à haut risque. En effet, ils doivent rendre compte à leurs clients comme cet agriculteur de l'Idaho et l'idée de perdre de l'argent dans un pays à haut risque ne passerait pas devant un conseil d'administration ou une assemblée d'ac-

tionnaires avertis. En pratique les pays et les projets à haut risque attirent essentiellement des investisseurs impatientes et souvent mafieux. Ils ne créent ni emploi ni richesse mais se contentent de ramasser l'argent liquide disponible (sous forme de subvention, de ligne de crédit, de garantie étatique, de facilité de transfert de fonds, de distorsion de marché...) et quitter rapidement le pays pour se volatiliser dans la nature.

L'évaluation du risque devrait être la principale préoccupation de tout décideur qui souhaite attirer des investisseurs dans son pays ou dans ses projets et de ce fait créer de l'emploi et de la richesse pour ses concitoyens. D'un point de vue purement financier, les Comores sont un pays à très haut risque essentiellement à cause du manque d'infrastructures et surtout à cause de son environnement judiciaire. L'histoire récente montre que seuls des investisseurs mafieux sont venus s'installer aux Comores. Des investisseurs sérieux sont venus aux Comores mais l'analyse de risque les a poussés à ne pas investir. Comment expliquer qu'un pays comme les Comores n'attire pas les géants de l'hôtellerie qui sont présents dans les pays voisins ? Comment expliquer qu'aucun fonds d'investissement ne s'intéresse aux Comores malgré les avantages liés aux accords de libre marché signés par les Comores ?

Cet investisseur apprendra qu'un ancien président est détenu depuis 2 ans sans procès

La réponse est simple : le risque d'affaire aux Comores est extrêmement élevé. Aucun investisseur qui fonctionne selon les règles de la finance conventionnelle ne prendrait le risque d'investir aux Comores malgré des projets à priori très

rentables et une fiscalité extrêmement avantageuse. Pour un pays comme les Comores (sans ressources naturelles abondantes ou patrimoniales reconnues), la seule et unique approche pour attirer des investisseurs sérieux, patients et non mafieux est de développer des outils juridiques ET judiciaires sans faille pour minimiser le risque d'affaire. Le risque étant le principal indicateur que les investisseurs définis plus haut regardent avant de confier leur argent.

Un investisseur qui atterri à Hahaya et qui prend la route en direction de Moroni, posera des questions tout au long de son trajet. A Voidjou, on lui dira qu'une usine de pêche a été fermée sur une simple décision gouvernementale, passant outre les termes du contrat signés entre l'État comorien et l'entreprise propriétaire de l'usine. Il se trouve que la plus grande majorité des fonds d'investissement fonctionnent selon les règles du Common Law. Ce dernier accorde une importance capitale au contrat entre les parties. Cet investisseur vient d'apprendre en moins de vingt minutes après son arrivée en territoire comorien que l'État comorien ne respecte pas ses engagements et que la justice est aux ordres du monarque.

Il vient d'obtenir l'évaluation du risque d'affaire (extrêmement élevé) sans verser un seul dollar. Par politesse il restera dans le pays pour honorer ses rendez-vous. Il ira jusqu'à faire semblant de poser des pierres d'inauguration mais à son retour il dira à son conseil d'administration : Ce pays est une bombe à retardement malgré ses nombreuses opportunités. Si le taxi-man qui le conduit vers Moroni est un peu bavard, cet investisseur apprendra qu'un ancien président est détenu depuis deux ans sans le moindre procès. Ce taxi-man vient de lui fournir ce qu'on appelle en finance le risque



d'opérations (extrêmement élevé). Il serait tentant de dire aux taxi-man de la fermer mais malheureusement il est impossible de faire fermer Facebook.

Ainsi un État de droit (défini par la règle de droit et son application par des tribunaux indépendants des ingérences politiques, outillés et compétents par l'intégrité et la qualité de ses hommes et femmes), est-il un État qui respecte ses citoyens et rassure les investisseurs, principaux créateurs de richesse et de bien-être social et individuel. Des assises de la justice et des investissements massifs dans ce domaine devraient être la première étape pour attirer des investisseurs patients, non mafieux et créateurs de richesse et d'emploi. Nous en avons besoin car la pauvreté qui frappe les Comores est intolérable.

Dieu bénisse les Comores, le Canada et les USA.

**Madi Aboubacar, MSc, MBA,
Progressiste, libéral & féministe,
Compassion, faits, Dieu et science,
Montreal, Canada**

MUSIQUE

Céline Banza à la découverte du Prix découvertes sur la scène de l'Alliance française

Dernier talent du concours Prix découvertes de RFI, Céline Banza est de passage à Moroni pour un concert inédit. La chanteuse, vidéaste, actrice et performeuse de Kinshassa a une carrière déjà tracée malgré son jeune âge. Ce mardi, la jeune chanteuse de l'Afro-Folk qui dit connaître le succès par le hasard laisse l'impression de vivre un instant musical magique.

Chanteuse, vidéaste, actrice, performeuse, Céline Banza est tout cela à la fois. L'artiste curieuse et polyvalente de 23 ans qui a eu à jouer le rôle principal dans un court métrage en 2017, Tamuzi, se produit à l'Alliance Française de Moroni ce mardi à 20h. Après ces débuts en tant que choriste au sein des Studios Kabako à l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC) au côté de chorégraphe-danseur Faustin Linyekula, Céline Banza a



Céline Banza devant la presse à l'Alliance française.

appris à fréquenter des danseurs, des rappeurs et monte sur scène pour la première fois à l'Alliance Française de Kisangani.

Prix découvertes RFI 2019, l'étudiante de l'institut National des Arts de Kinshasa a participé à l'émission The Voice Afrique Francophone en 2017. « C'est à The Voice Afrique que j'ai connu

DadiPoslim », a-t-elle confié lors de sa conférence de presse d'hier, ajoutant que cela a été une « belle expérience ». Elle a montré par la suite que le prix découvertes RFI la conforte dans son envie d'entamer une carrière musicale et lui fixe un objectif : celui de gravir peu à peu les marches et d'occuper le devant de la scène.

Aujourd'hui membre du Bomayé Musik, au côté de Youssoupha, Keblack, Naza et bien d'autres talents de la scène urbaine française, la jeune chanteuse de l'Afro-Folk congolaise n'en croit pas ses yeux avec ce prix qui constitue le tremplin de sa carrière. « Jusqu'aujourd'hui, je n'arrive pas à croire que j'ai gagné le Prix découvertes de RFI. Moi qui suis la dernière à postuler et qui n'avais aucune vidéo en ligne... », concède-t-elle, sourire aux lèvres et laisse entendre que sa seule volonté, c'est d'atteindre ses rêves. « La musique a toujours été en moi, malgré tout ce que j'ai entrepris jusqu'ici que ça soit en vidéo, performance ou théâtre », confie-t-elle.

Confiante de la chance que lui a offert ce Prix qui a fait découvrir plein de talent de la musique africaine notamment Tiken Jah Fakoly, Rokia Traoré, Didier Awadi, Amadou et Mariam ou Yvan Buravan, Céline dit avoir tout

appris au hasard. « Tout n'est qu'histoire de rencontre. Toute mon évolution, ma réussite je le doit au hasard ». Avec son style de musique, elle dit avoir découvert plein de choses, notamment son ethnie, ses musiques et aussi ses vraies origines.

A la salle de spectacle de l'Alliance Française, Céline, son équipe et celle de ce lieu de Culture et d'échanges promettent un concert riche d'une universalité et d'une mélodie qui accroche et plein d'émotions avec des titres comme Te Rembi, Na Mileli ou Legigi No Gbi et surtout que cela fait près de 5 ans que les Comores n'ont pas vu un talent du Prix découvertes frotter les scènes de l'archipel. Avec cette nouvelle impulsion qui est donnée à la jeune Congolaise et les encouragements, Céline Banza a l'occasion également de faire entendre sa musique à un public beaucoup plus large.

A.O Yazid

FOOTBALL, CHAMPIONNAT (D1), LIGUE DE NGAZIDJA

Le club Enfants des Comores remporte le derby de Bambao

Le derby de la région, Ngaya # Enfants des Comores, tenu le week-end à Nyumadzaha-Bambao, a constitué le choc de la 19e journée du championnat. Considérant la position fragile qu'occupent les deux prétendants au titre, la prudence était de mise. Trois buts les ont départagés. Les buteurs respectifs sont Faly (15e, 1-0) pour Ngaya. A la reprise, Assadi assure l'égalisation (73e, 1-1). Et aux temps additionnels, Azali concrétise le but de la victoire (92e, 2-1).

Certes, les adversaires gueulaient de temps à autre, accusaient les arbitres d'incompétence et criaient aux scandales. L'arbitre a maîtrisé la tempête. Le choix de l'arbitre international Soinghir, pour diriger le face-à-face, est très judicieux et sage ».

Bm Gondet

Résultats

Fc Male # Jacm : 1-1
Bonbon Djema # Fc Hantsindzi : 2-0
Ngaya # Enfants des Comores : 1-2
Twamaya # Apaches : 1-0
Us Selea # Volcan : 1-3
Elan # Super Sonic : 3/0

Classement provisoire, aména-

geable à tout moment

Bonbon Djema (45), Volcan (38), Jacm (36), Twamaya (32), Fc Hantsindzi (30), Ngaya (28), Fc Male (27), Enfants des Comores (25), Elan (22), Us Selea (16), Super Sonic (12) et Apaches (8).

Calendrier 20e journée, mercredi 11 mars 2020, vers 15h 00

A Nyumadzaha-B : Ngaya # Fc Male
A Mitsoudje : Élan # Twamaya
A Vouvouni : Enfants des Comores # Bonbon Djema
A Nyambeni : Super Sonic # Us Selea
A Hantsindzi : Fc Hantsindzi # Jacm
A Moroni : Volcan # Apaches

COURSE DE LA FEMME, INTERVIEW

Hadidja Assoumani : "Prendre conscience de son combat et se mobiliser, c'est se valoriser"



La 8e édition de la Course de la Femme, tenue à l'occasion de la Journée mondiale de la Femme, a eu lieu le samedi 7 mars 2020. La grande mobilisation des participantes, l'enthousiasme des accompagnateurs et l'encouragement des autorités ont ému et réconforté une sportive « Je Vienne » de passage au bercail. Par cette occasion Hadidja Assoumani a montré son attachement aux exercices sportifs.

Question : Quelle signification revêt pour vous ce regroupement féminin ?

Hadidja Assoumani : Je salue l'initiative. Pour moi, elle montre comment les femmes peuvent se mobiliser quand cela est nécessaire. Je suis séduite par la solidarité, le soutien entre les femmes et l'envie de prendre conscience de leurs divers combats et des violences conjugales. L'événement montre que les femmes de tout bord et de tout âge sont disponibles et aptes pour défendre leur cause.

Question : Le sport est-il nécessaire pour la femme en

général, et la femme comorienne en particulier ?

H.A. : « Le sport est nécessaire à tout être humain. Il est essentiel à toutes les femmes pour l'entretien du corps et le maintien de la santé. Il permet de se libérer pour se livrer à d'autres activités, salutaires et encourageantes.

Question : Si vous avez un conseil à donner aux absentes d'aujourd'hui, que leur diriez-vous ?

H.A. : « Qu'elles sortent de chez-elles pour participer aux événements, féminins et/ou masculins, de la société. Qu'elles bougent. Nous les femmes, nous avons des causes à défendre et des droits à faire valoir. Restons unies, solides et solidaires. L'union fait la force ».

Question : un dernier mot ?

H.A. : Je trouve noble ce regroupement féminin. Il illustre la déter-

mination et la capacité des femmes à la sensibilisation et à la mobilisation pour défendre dignement leur cause. L'initiative valorise et suscite le respect et l'encouragement. La solution ne tombera pas du ciel. Nous les femmes, nous sommes importantes et, incontournables dans le développement de la société. La course de la Femme, c'est du sport. Prenons conscience des problèmes de santé, liés, entre autres à l'accumulation des graisses, des sucres, aux ennuis des tensions dont nous sommes des victimes potentielles. Bougeons-nous ! Un petit jogging dégraisse. Le sport, c'est la santé. Venons encore nombreuses en 2021. Si je suis là, joyeusement et avec tonicité, je ferai partie des braves femmes qui enflammeront davantage cet événement noble et salvateur, incha Allah.

Propos recueillis par Bm Gondet

Le Shiwé plaide pour une meilleure place de la femme handicapée

A l'occasion de la journée mondiale des droits de la femme, l'association comorienne des handicapés, « Shiwé », ne pouvait que prêcher pour sa paroisse en demandant une meilleure place de la femme handicapée comorienne.

Tout comme les autres nations du monde, les Comores ont célébré la journée mondiale des droits de la femme. C'est dans ce cadre que Shiwé, l'association nationale des personnes handicapées, s'est réunie à son siège de Moroni pour s'interroger sur la situation de la femme

notamment handicapée. En effet, selon le constat de l'association, la femme handicapée des Comores ne fréquente ni l'école coranique, ni l'école des blancs, « à cause de son physique ».

Le secrétaire général de ladite association regrette fait un autre constat. La femme handicapée a des difficultés à trouver un mari à cause de la forme de son corps. Pour y remédier, Shiwé prône l'éducation des enfants handicapés, meilleure chemin pour leur permettre de s'épanouir car « bien que nous avons un physique différent, nous sommes des humains comme les autres »,

réitère le secrétaire général Ali Mmadi, appelant ses collègues femmes à « ne pas perdre espoir ».

Pour se montrer convaincant que rien n'est impossible dans la vie, il dégainé l'histoire de cet handicapé qui s'est battu pour son éducation, jusqu'à devenir un haut cadre de l'administration fiscale, occupant le poste de receveur de l'administration générale des impôts et des domaines (AGID). « Que l'État nous accompagne ! », appellent les handicapés.

Kamal Gamal



CORONAVIRUS

Le mutisme des autorités accentue la psychose

Le soir du dimanche dernier un patient a été empêché d'accéder à l'hôpital de Samba-kuuni, dans les hauteurs de la capitale Moroni. Et pour cause, les jeunes de ces localités le soupçonnaient d'être porteur de coronavirus, cette épidémie qui ravage sans pitié dans le monde. Jusqu'au moment où nous bouclions ces lignes, les autorités n'avaient pas daigné communiquer sur cette affaire qui tient l'opinion en haleine. Pas rassurant surtout quand le directeur de l'hôpital en question parle d'un « secret professionnel » et « d'État ».

Elles étaient pourtant promptes à annoncer les mesures prises pour prévenir l'épidémie. Mais face à la rumeur persistante d'un possible cas de coronavirus, les autorités ont avalé leur langue, faisant régner un silence de tombe. Nous sommes le soir du dimanche 8 mars. Une vidéo filmée à l'hôpital de Samba-kuuni est rapidement devenue virale, partagée

plus de 700 fois.

Dans ces images un homme avec un masque de protection affirme que lui et ses complices se sont rendus à l'hôpital pour empêcher l'accès d'un patient « porteur du coronavirus ». « Nous avons porté des machettes et des cailloux », devait-il détailler comme pour montrer leur détermination à en découdre. Finalement la voiture qui avait emmené le patient a rebroussé chemin. L'auteur de la vidéo laisse entendre que l'information leur a été communiquée par un médecin exerçant dans ledit hôpital.

D'après nos informations, le patient, un membre de la diaspora de France, aurait été admis à l'hôpital El-maarouf pour une fièvre. Ici, les soignants ont jugé nécessaire de le transférer à l'hôpital de Samba. Pourquoi ce choix ? La Gazette des Comores est entré en contact avec le directeur du centre hospitalier pour mieux comprendre l'affaire. Sa réaction n'est plus rassurante puisque pour justifier son refus de

nous répondre, il évoque un « secret professionnel » et « d'État ».

Le matin d'hier lundi, nos confrères de HaYba ont rapporté qu'une réunion de crise a été tenue par les autorités. La station a affirmé qu'à l'issue de cette réunion les forces de l'ordre étaient mobilisées pour rechercher le patient, qui aurait pris la poudre d'escampette depuis le mauvais quart d'heure de Samba. Dans la journée, l'on apprendra qu'il était déjà dans l'avion en direction de Paris « après un passage à l'ambassade de France ». Tant de versions à chaque minute de chaque heure, sans compter la psychose, parfois irrationnelle. Contacté par nos soins, les collaborateurs de la ministre de la santé nous avaient indiqué que celle-ci allait s'exprimer dans l'après-midi. Peut-être un autre après-midi, mais pas celui d'hier.

Andjouza Abouheir

BRÈVE :

Deux avocats suspendus provisoirement

Le barreau de Moroni a suspendu jusqu'à nouvel ordre les avocats Kaambi Mze Soilihi et Gérard Youssouf après des polémiques sur une histoire d'agression sexuelle pour l'un, et cumul de fonctions pour l'autre. Ils ont tous les deux prêté serment il y a moins d'un mois et les voilà suspendus. Kaambi Mze a affirmé sur Al-watwan la semaine dernière avoir effectivement eu en France « des accusations au sujet de relations que j'ai eues avec une personne tierce majeure » (affaire close depuis 2013 d'après le mis en cause). Un aveu après des révélations fracassantes du site Comores Infos, un peu Mediapart et l'ancien président de l'assemblée nationale française François de Rugy. Quant à Gérard Youssouf, il a intégré le Barreau sans avoir pris le soin de démissionner de son poste de magistrat au sein du tribunal de Moroni. Poste pour lequel il continuerait à percevoir son salaire d'après d'autres révélations du blog Fcbk FM.

Coronavirus: l'école française de Moroni ferme à partir du 11 mars

La psychose liée au cas suspect de coronavirus aux Comores grandit. Ce lundi 9 mars, l'école française Henri Matisse a informé aux parents d'élèves que l'établissement sera fermé à partir du 11 mars pour 14 jours. Soit la période nécessaire pour s'assurer qu'aucun élève ne porte le virus hautement mortel. Cette décision vient conforter l'hypothèse selon laquelle le coronavirus est aux Comores. Jusqu'à maintenant, aucune communication officielle de la part des autorités malgré les inquiétudes grandissantes depuis l'affaire de l'hôpital de Samba Kouni dimanche soir.

La Gazette des Comores
Directeur général
Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssouf

Secrétaire de rédaction

Toufé Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
A.O. Yazid
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Mariama Hassane

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

La Gazette des Comores
l'information libre à votre portée

Quartier Badjanani BP 2216 Moroni Comores
Tél:(269) 773 91 21 ou 333 26 76

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

MOHÉLI
PLUS VRAIE QUE NATURE

— NOS VOLS —
3/sem. depuis MORONI
2/sem. depuis MAYOTTE

AB Aviation

www.flyabaviation.com